



Chamb'Agri info



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73 | 74

Spécial Collectivités

2016

ÉDITO

Vous connaissez déjà la Chambre d'Agriculture pour son rôle institutionnel tel que défini au Code rural, notamment sur les questions liées à l'aménagement. Ses missions sont plus larges et ses niveaux d'intervention plus étendus.

Aujourd'hui, en qualité d'élu d'une commune ou d'une intercommunalité, votre responsabilité en matière d'économie agricole est de plus en plus importante. Nous pouvons et nous souhaitons être plus présents à vos côtés. A ceux d'entre vous qui ne connaissent pas nos services, nous proposons d'amorcer une collaboration forte et durable. Avec ceux qui nous ont déjà confié certaines missions, nous pouvons poursuivre notre partenariat en faveur du développement de votre territoire.

Nos conseillers sont spécialisés dans différents domaines de compétences. Ils sont aussi vecteurs de proximité entre vous, les agriculteurs et leurs organisations économiques. Par ailleurs, notre démarche «Engagement de services» est certifiée par l'AFNOR.

Au quotidien, vos responsabilités s'exercent par des choix éclairés et des réalisations probantes.

Chaque jour, notre expertise et notre ancrage territorial peuvent être, pour vous aussi, des atouts.

Patrice JACQUIN
Président
Chambre d'Agriculture
Savoie Mont-Blanc

Force de propositions, partenaire de proximité et organisme de services, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc est présente sur l'ensemble des territoires de Savoie et Haute-Savoie.



LOI NOTRe

Une proximité favorable aux projets locaux

Spécialistes des questions agricoles et rurales, nous vous proposons un appui à la définition de vos actions et à la conduite de vos projets de territoire.

Les collectivités sont des acteurs majeurs du développement économique des territoires. La loi NOTRe renforce leurs compétences sur différents axes dont l'agriculture. Les domaines d'intervention et d'interactions sont nombreux.

Ils représentent autant de sujets d'expertise qui concernent notre organisation professionnelle agricole. La Chambre d'Agriculture peut mobiliser des compétences, des moyens et une réelle dynamique collective pour accompagner les changements et faire aboutir les projets.

Le rôle d'intervention attribué aux Chambres d'Agriculture leur permet d'apporter des services dans le domaine concurrentiel. Dotée de compétences multiples et spécialisées, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc propose ses services aux collectivités. Elle intervient pour construire des solutions adaptées aux besoins de chacun, en pleine connaissance des problématiques spécifiques au monde agricole et rural. Grâce à ces compétences, elle assure avec professionnalisme ses autres missions de représentation et de développement.

DES AXES COMMUNS

- Aménagement de l'espace
- Valorisation des produits locaux et économie circulaire
- Gestion de l'eau et des milieux humides
- Préservation de la biodiversité et des paysages
- Transition énergétique (climat et qualité de l'air)

Les PLUS

- Nos services sont basés sur des atouts spécifiques :
- Connaissance du tissu agricole, des territoires et des acteurs
 - Mobilisation des acteurs, animation et concertation
 - Réseau de conseillers experts
 - Bases de données qualifiées et performantes

TARENTEISE

Préserver paysages et biodiversité

Aux portes des montagnes, visibles depuis l'autoroute, les coteaux d'Aigueblanche participent directement à l'image que touristes et habitants ont de la Tarentaise.

A vocation agricole et naturelle, ces espaces ont longtemps été valorisés par la vigne et les prairies. Mais ils connaissent aujourd'hui un enrichissement important. Pour préserver et reconquérir la qualité paysagère de ces espaces, tout en conservant leur fonction de réservoir de biodiversité, la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche a mandaté la Chambre d'Agriculture pour :

- réaliser un état des lieux des surfaces agricoles en fonction de leur usage et intérêt (prairie fauchée, prairie uniquement pâturée, réserves de biodiversité...)
- établir différents scénarii basés sur les potentiels d'amélioration des espaces (mécanisation envisageable, biodiversité à préserver...)
- produire une carte d'identification d'interventions potentielles (broyage, nivellement, épierrage...)
- remplir un rôle d'ingénierie financière, de veille et de prospective sur le suivi d'appels à projets auxquels pourrait candidater la Collectivité.

La réhabilitation paysagère et agricole qui découle de ces travaux débutera en 2017 et s'inscrira dans le cadre d'appels à projets européens.

Ces interventions devraient permettre de développer en parallèle des circuits touristiques sur les coteaux (circuits VTT, promenade familiale).



TEMOIGNAGE

« Ce projet de réhabilitation va permettre de redonner 20 ha de surface agricole. C'est déjà un résultat intéressant. Il va aussi restaurer la biodiversité et répondre aux enjeux paysagers. C'est une première collaboration avec la Chambre d'Agriculture. Le travail rendu sur l'ensemble du coteau est vraiment très positif. Avec des éléments précis, exploitables et pertinents. On peut travailler sur les différents usages de cet espace et avancer concrètement. »

André POINTET, Président Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche

MARIGNY SAINT MARCEL

Créer un marché de producteurs

La commune de Marigny Saint Marcel se situe sur un bassin dynamique où il existe une offre diversifiée de productions agricoles.

Des initiatives collectives de vente directe de produits fermiers et artisanaux existent sur Rumilly. Marigny St Marcel a souhaité compléter cette offre au plan très local notamment pour renforcer son identité de village, au-delà de sa situation d'axe de passage entre Rumilly et l'accès autoroute.

Ainsi, en réponse à une attente forte de la population de redynamiser le centre de la commune, la commune de Marigny St Marcel a sollicité la Chambre d'Agriculture pour l'accompagner sur la création d'un marché de producteurs.

En pratique, la Chambre d'Agriculture a réalisé les actions suivantes :

- recherche de producteurs en vente directe
- prise de contact et constitution du groupe « marché »
- rédaction d'un règlement de marché de producteurs
- organisation des aspects logistiques (gestion des linéaires, de la chaîne du froid...)

Des résultats fructueux avec la mobilisation d'une vingtaine de producteurs et la création d'un marché hebdomadaire. Pari gagné pour la commune ! Cette initiative a permis de recréer du lien entre producteurs et consommateurs. Ce marché est aussi une étape vers la création éventuelle d'un magasin de producteurs.

TEMOIGNAGE

« Le marché fonctionne bien ! C'est un flux continu jusqu'à 20 h et dans une bonne ambiance. Plus qu'une animation, c'est devenu un vrai rendez-vous et un lieu de rencontre pour les habitants de la commune. Les producteurs jouent bien le jeu et nos 2 conseillers municipaux en charge de ce projet sont très impliqués. Mais ce n'était pas évident à mettre en place... Le conseiller de la Chambre d'Agriculture a été un élément moteur pour structurer et lancer la démarche. Nous avons également bénéficié de précieux conseils en terme de communication. Nous n'avons que des retours positifs. »

Henri BESSON, Maire de Marigny St Marcel



GENEVOIS

Un projet agro-environnemental

La Communauté de Communes du Genevois (CCG) porte le Contrat Corridors Champagne Genevois visant à préserver la biodiversité des milieux agricoles et naturels.

En tant que maître d'ouvrage du volet agricole de ce contrat, et pour pouvoir instaurer des mesures agro-environnementales (MAEC) sur le Genevois, la CCG a souhaité mettre en place un PAEC sur son territoire (dispositif constituant l'un des outils majeurs du 2^e pilier de la PAC, présentant une triple dimension agricole, économique et environnementale, porté par un opérateur local). Un marché public a été passé dans l'objectif de disposer d'un appui pour cette mise en place. La Chambre d'Agriculture a remporté ce marché et accompagné la CCG en réalisant les actions suivantes :

- animation d'un Comité de Pilotage impliquant les acteurs locaux concernés
- montage d'un dossier PAEC en réponse à l'appel à candidature lancé par la Région (rédactions du document, choix des mesures, maquette financière...)
- animation et suivi des agriculteurs pour la mise en place des MAEC
- pilotage d'actions de communication (conférences de presse, mise en place de panneaux)

La validation du PAEC en commission régionale ainsi que l'engagement massif des agriculteurs dans la démarche témoignent de la réussite du projet.

La CCG a trouvé une réponse à son attente initiale de développement des MAEC dans le cadre du Contrat Corridors. Elle a aussi permis aux agriculteurs d'être accompagné pour la mise en place de pratiques favorables du point de vue de l'environnement. En parallèle, la Collectivité a développé sa connaissance des systèmes d'exploitation et des besoins des agriculteurs. Une réelle valeur ajoutée pour la dynamique du territoire.



TEMOIGNAGE

« C'est un projet abouti et un véritable succès ! Le taux d'engagement des agriculteurs dépasse les objectifs fixés. Nous avons choisi de travailler avec la Chambre d'Agriculture pour sa connaissance du territoire et des exploitations. L'implication et le professionnalisme de la conseillère ont permis cet aboutissement. Aujourd'hui, la confiance instaurée entre élus et agriculteurs ouvre d'autres collaborations. »

Caroline LAVERRIERE,
Vice-présidente en charge de l'environnement - CC du Genevois

ALBENS

Concilier développement et agriculture

Située à mi-chemin entre les lacs du Bourget et d'Annecy, la Communauté de Communes du Canton d'Albens (CCCA) est un territoire de plaine qui a conservé un caractère rural marqué.

Fort de ses nouvelles compétences liées à la loi ALUR, la collectivité a initié en 2014/2015 l'élaboration de son PLU intercommunal. Afin de concilier au mieux le développement de son territoire et la préservation de son potentiel rural, la CCCA a mandaté la Chambre d'Agriculture pour réaliser le diagnostic agricole de son territoire.

Par son travail de collecte d'informations auprès des exploitants, la Chambre d'Agriculture a fourni à la Collectivité :

- un état des lieux de la situation agricole
- les principaux défis pour demain
- des cartes de hiérarchisation des enjeux agricoles

Ces éléments d'aide à la décision ont permis aux élus d'engager une réflexion sur différents outils à mobiliser pour concilier leurs ambitions d'aménagement avec le maintien d'un espace rural fonctionnel. Aussi, un projet de création de Zone Agricole Prioritaire (ZAP) intercommunale est actuellement en cours de réflexion.

TEMOIGNAGE

« Notre objectif était d'avoir une vision à moyen et long terme de l'agriculture sur notre territoire. Avec la prestation réalisée par la Chambre d'Agriculture, on partage un état des lieux clair d'une activité agricole saine. Du bon travail et de bonnes relations ! L'agriculture du territoire est pérenne à condition qu'on fasse notre part pour la préserver. Ce diagnostic est une base solide pour avancer vers la création d'une ZAP. »

Bernard MARIN,
Président de la Communauté de Communes d'Albens



Retrouvez nos principaux domaines d'intervention →

Au service des collectivités

Aménagement et gestion du foncier

- Intégrer l'agriculture dans votre PLU
- Intégrer les enjeux agricoles dans votre projet d'aménagement

Développement économique des territoires

- Connaître, analyser, agir pour l'agriculture de demain
- Réussir votre projet collectif

Renouvellement des générations en agriculture

- Agir pour installer
- Favoriser la transmission
- Restructurer le foncier agricole
- Installer pour des projets viables

Alimentation locale

- Manger local en restauration collective

Gestion durable de l'eau et énergies renouvelables

- Qualité de l'eau et besoins agricoles : bilan et enjeux
- Ressources en eau et besoins agricoles : bilan et enjeux
- Valoriser vos matières organiques : méthanisation

Biodiversité et paysages

- Diagnostics des pratiques agricoles et enjeux de biodiversité d'un territoire
- Réhabiliter un milieu à des fins agricoles

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc est certifiée pour ses activités de services et de formation



Cultivons l'avenir ensemble

Retrouvez-nous sur

www.synagri.com/smb
www.services.casmb.fr

Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales à 300 exemplaires.

Directeur de la publication : Patrice Jacquin
Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
40 rue du Terraillet - 73190 Saint Baldoph